

le lien

Bulletin municipal de Tavers
Septembre 2026 - N°115



LE RDV DE RENTRÉE
dimanche 6 septembre

Pleins feux sur les Fontenils
Forum des associations

DOSSIER

Nouvelle équipe
Nouvelle dynamique
Zoom sur les finances

PORTTRAITS

Édith Chardon
Les "Sophie", duo
essentiel de la mairie
Linda Milhau

VIE ASSOCIATIVE

Les associations
taversoises ont
besoin de vous !

SOMMAIRE

Une commune en mouvement

4-5



Une commune ancrée dans son territoire

9

Vie économique et agricole

10



Agenda
sept. - déc. 2026

16-17



Vie associative du village

19 → 21



ZOOM SUR JOUER A TAVERS
AVEC LINDA MILHAU

3

Edito du maire

6-7-8

DOSSIER

Nouvelle équipe municipale,
nouvelles commissions,
nouvelle dynamique



ZOOM SUR LES FINANCES
AVEC EDITH CHARDON

Vivre ensemble
à Tavers

11 → 15



18

Portrait d'ici ou là
LES SOPHIE, DUO ESSENTIEL
DE LA MAIRIE

Un cadre de vie
à cultiver

22-23



24-25

Ils offrent leurs
services à Tavers

26

informations pratiques

Le Lien, bulletin municipal de Tavers

Document d'information gratuit
édité à 800 exemplaires.

Dépôt légal : septembre 2026 ; ISSN : en cours

Directeur de publication : Jean-Paul Antoine

Coordination/conception : Isabelle Gravrand

Rédaction : Audrey Leclerc, Léa Fouchez Minier,
Isabelle Gravrand, Édith Chardon, Philippe Elie.

Relecture : le Conseil municipal

Imprimé sur papier PEFC - Imprimerie Lebugle
2 rue de l'Orme à la Chèvre, 45190 Beaugency
02 38 44 51 05

Photo couverture : fête aux Fontenils © Isabelle Gravrand

Chères Taversoises, chers Taversois,

En mars dernier, vous avez élu la liste que je menais pour notre village de Tavers et je vous en remercie. J'ai bien conscience que ce 2e mandat présente de nombreux défis et l'ensemble de l'équipe élue a pris acte de l'incompréhension voire du mécontentement exprimés par une part des votants. Cela réaffirme l'exigence de dialogue, d'écoute et de confiance qui doit guider notre action pour les six ans à venir. Nous nous évertuerons à travailler autour de ces valeurs essentielles au bien vivre ensemble.

Forte de nouveaux élus venus enrichir l'expérience des membres déjà engagés, avec une adjointe et un adjoint issus de l'ancienne mandature à mes côtés – et notamment Édith Chardon, 1re adjointe en charge des finances, dont nous dressons le portrait dans ces pages –, l'équipe municipale est pleinement mobilisée au service de notre commune.

Le dossier central de ce numéro présente cette nouvelle équipe et le fonctionnement que nous avons choisi de mettre en place (adjoint.e.s, conseiller délégué, commissions...), pour une méthode renouvelée au service de toutes et tous.

Nous pouvons aussi compter au quotidien sur une équipe de 18 agents aux compétences diverses indispensables et sur un accueil très apprécié en mairie assuré par nos "deux Sophie", dont il est également question dans ce numéro.

Entre poursuite de projets engagés et nouvelles initiatives, notre ambition reste la même : préserver la qualité de vie qui fait l'identité de Tavers, accompagner son développement, renforcer son attractivité et préparer l'avenir dans un esprit de proximité, de responsabilité et d'ouverture, au sein d'un territoire plus large entre Pays Loire-Beauce et Communauté de communes des Terres du Val de Loire.

Répondre aux besoins des habitants, soutenir la vie associative – avec dans ce numéro le portrait de Linda Milhau, présidente de l'association Jouer à Tavers –, accompagner les acteurs économiques et valoriser les nombreux atouts de notre territoire, à l'échelle locale et intercommunale, sont ainsi nos préoccupations quotidiennes.

Au regard des canicules successives, la nouvelle équipe a d'ailleurs veillé à mettre à jour la liste des personnes vulnérables afin de contacter par téléphone les personnes les plus fragiles.

Nombre de travaux importants ont été engagés, comme ceux lancés par le Département, consistant à enfouir les réseaux d'électricité et de télécommunication. Nous avons conscience de leur fort impact pour les habitants concernés et faisons tout notre possible pour résoudre les difficultés qui se posent en suivant le chantier au plus près. Nous espérons voir la fin de ces travaux tout début d'année 2027.

Quant aux incendies, et à une échelle plus large, il a été décidé de contribuer à la solidarité nationale en versant une aide de 1 400 € à la Protection civile, calculée au prorata de notre population à hauteur de 1€/habitant, en faveur des communes sinistrées et de leurs populations.

Comme vous le verrez en feuilletant ces pages, cette nouvelle dynamique est aussi l'occasion de faire évoluer notre bulletin municipal, ce qui explique sa sortie plus tardive qu'à l'habitude. Avec cette nouvelle formule du Lien, plus condensée, nous souhaitons vous proposer une information vivante, accessible et proche de celles et ceux qui font Tavers au quotidien.

Pour échanger sur tout cela, clarifier notre projet si besoin en est, mon bureau vous est ouvert. N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-Paul Antoine



UNE COMMUNE EN MOUVEMENTS

CAFÉ CHEZ ELLES : UNE PAGE SE TOURNE

Le Café Chez elles, ouvert le 30 janvier 2023, a fermé ses portes le 26 juin 2026.

Ce projet un peu fou, de rouvrir le café-bar-restaurant de Tavers, Isabelle et Linda l'ont mené avec passion et engagement.

Sans expérience, avec juste l'envie de bien faire et de réussir, elles ont eu le souhait de créer un lieu chaleureux. Pari tenu ! C'est plus qu'un commerce qu'elles ont créé : un lieu de vie, de rencontres et de partage, autour d'une belle assiette ou d'un bon café et de tant d'autres choses. Merci à elles !

La page se tourne aujourd'hui et les deux amies étudient une piste sérieuse pour une reprise par de nouveaux entrepreneurs, dès début 2027, de ce lieu emblématique pour le village, dont les murs sont propriété de la commune.



© Café Chez elles

© Katia Guilbaud



STARMANIA À TAVERS

Après le succès de Mamma Mia et du Roi Lion, la société musicale et l'école de musique de Cravant-Villorceau, en compagnie des Voix Z'ins de Lailly-en-Val et Saint-Laurent-Nouan ont proposé cinq représentations de Starmania, dont deux à Tavers les 7 et 8 février 2026, devant un public nombreux.

Pour ceux qui ont manqué l'occasion, la société musicale proposera **un nouveau spectacle les 6 et 7 février 2027**, avec une buvette pendant l'entracte tenue par l'AIPE.



© Isabelle Gravrand

CÉRÉMONIES & SOUVENIRS

Les cérémonies des 8 mai et 18 juin, dirigées par le maire et en présence de François Manson, de l'association des anciens combattants (ACPG-CATM), rassemblent chaque année quelques dizaines de personnes.

Se souvenir est capital, et plus encore en ces temps troublés par les tensions internationales.



© Isabelle Gravrand

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Le 14 juillet, bien que le feu d'artifice ait dû être annulé, les festivités ont, elles, bien eu lieu avec un spectacle du Fleuve ambulant, un apéro suivi d'un repas, la retraite aux flambeaux, le tout accompagné de la fanfare Zamac (en photo ci-contre).

RACINES DU PAYS LOIRE-BEAUCE SE RÉUNIT À TAVERS

L'association Racines du Pays Loire-Beauce a choisi Tavers pour tenir son assemblée générale 2026, en partenariat avec Dis-moi Tavers, Valimage et la mairie. L'occasion d'en savoir plus sur cette association et de rencontrer ses membres.

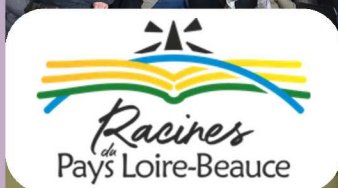
Cette assemblée a également permis des retrouvailles inédites entre Maurice Gaillard et le groupe de personnes ayant participé aux fouilles autour de la Nécropole dans les années 1970 : aux côtés de Michel Silvestre et Maurice, Jean-François Baratin, Marie-Christine Marival, Alain Ferdière (malheureusement décédé depuis), Marie-Thérèse, Martine et Pierre Calvo.

Racines du Pays Loire-Beauce est à l'initiative de deux sites :

- <http://patrimoscopia.fr>, qui recense sur une carte les éléments patrimoniaux du territoire et l'information nécessaire à la visite.
- www.loirebeauce-encyclopedia.fr, dont la finalité est de mettre à disposition l'histoire du Pays Loire-Beauce.



© Isabelle Gravrand





© Alexandre Iliev

La nouvelle équipe est composée de 6 élus issus de la mandature précédente, et de 9 nouveaux élus.

Plus d'information sur les élu·e·s, leurs parcours et leur appartenance aux commissions ou leur rôle dans les intercommunalités sur www.tavers.fr, rubrique Vie municipale

MAIRE**Jean-Paul Antoine**

3

**ADJOINT·E·S ET
CONSEILLER DÉLÉGUÉ**

Édith Chardon, 1re adjointe en charge des finances et des affaires scolaires,
Philippe Elie, 2e adjoint en charge des travaux,
Eric Chevalier, conseiller délégué à l'attractivité communale.

6

**COMMISSIONS
THÉMATIQUES**

13

SOUS-COMMISSIONS

- **Urbanisme, habitat et vitalité économique**
 - économie locale, commerces et emploi
 - urbanisme et développement local
 - prospective et grands projets
- **Communication et stratégie numérique**
- **Finances, budget et administration générale**
- **Service aux familles, jeunesse et vie scolaire**
 - école et services à la jeunesse
 - citoyenneté et initiatives jeunesse
 - solidarités, santé et bien être
- **Cadre de vie et transition écologique**
 - cadre de vie et entretien du patrimoine
 - préservation de la nature et sobriété
- **Attractivité et vie communale**
 - Célébrations et vie des équipements
 - Développement et rayonnement du territoire
 - Identité et patrimoine
 - Vie culturelle et festive
 - Vie sociale et associative

A SAVOIR**LES CONSEILS MUNICIPAUX**

Ils ont lieu une fois par mois en moyenne, en semaine le soir ou le samedi matin. Les séances sont annoncées dans l'ensemble des outils de communication de la commune. Elles sont publiques et donc ouvertes à tous.

Les comptes-rendus et décisions sont disponibles sur le site internet de la mairie après validation par le contrôle de légalité :

www.tavers.fr/les-comptes-rendus-des-conseils

RENCONTRER LE MAIRE

Pour répondre à vos questions et échanger, le maire vous reçoit en mairie tous les jours.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 02 38 44 53 97.

ZOOM SUR LES FINANCES

CHIFFRES CLÉS 2025 : FONCTIONNEMENT



CHARGES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

1 244 225 €

+ 1,5 % / 2024



PRODUITS RÉELS DE FONCTIONNEMENT

1 449 679 €

+ 3,3 % / 2024



CAPACITÉ D'AUTO-FINANCEMENT NETTE (CAF brute - remboursement des emprunts)

92 423 €

+ 33,3 % / 2024

Une des composantes du financement disponible.



FONDS DE ROULEMENT

1 368 263 €

+ 3,5 % / 2024

Le fonds de roulement doit permettre de financer la trésorerie nécessaire sur un an d'exploitation de la commune.



CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT CAF brute

2,73 ans

Seuil de vigilance commune = 12 ans

Produits courants
(locations, baux,
revenus des services
publics)

+ 9,8 %

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dotation et participation
État et autres
collectivités

- 0,9 %

1 449 679 €



82 %

Produits issus de la fiscalité directe

+ 3 %

Charges de gestion courantes

+ 12,2 %

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges de personnels

+ 0,8 %

1 244 225 €



36 %

Charges générales

+ 16,9 %

55 %

CHIFFRES CLÉS 2025 : INVESTISSEMENTS

RECETTES D'INVESTISSEMENTS

163 559 €

Dotations et fonds globalisés (dont la taxe d'aménagement)

108 515 €



Subventions et participations d'équipements reçues

55 044 €

Réserves de la collectivité permettant de financer les investissements:

158 846 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

323 607 €

Dépenses directes d'équipements

210 575 €



Remboursements liés aux emprunts

113 032 €

A fin 2025, il reste 5 emprunts à rembourser, pour un montant de

559 968 €

DOTATION DE L'ÉTAT ET FISCALITÉ DIRECTE

Pour les communes, la dotation globale de fonctionnement (DGF) se structure autour de deux composantes :



Compte-tenu du désengagement de l'État, la commune a maintenu une augmentation de 3 % sur les taxes sur le foncier bâti, le foncier non bâti et les résidences secondaires.



Le saviez-vous ?

La loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 a accordé aux collectivités territoriales la liberté de voter les taux des quatre taxes directes (les deux taxes foncières – sur le bâti et le non bâti –, la contribution économique territoriale et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

**La péréquation utilise ces bases fiscales locales et leurs potentiels financiers pour redistribuer les richesses entre les collectivités.*



Édith Chardon,

1^{re} adjointe en charge des finances et des affaires scolaires

Vous entamez votre cinquième mandat. Quel a été votre parcours d'élue ?

Je me suis d'abord investie sur les questions scolaires, avec l'école et la cantine. Au fil des mandats, mes responsabilités se sont élargies vers l'animation de la commune, avec notamment les Journées du développement durable organisées avec les associations, l'école et la mairie. J'ai ensuite travaillé sur le patrimoine, la culture et l'agriculture, un domaine auquel je suis particulièrement attachée de par mon métier.

Pourquoi avoir choisi les finances pour ce nouveau mandat ?

J'avais envie de me renouveler et d'acquérir de nouvelles compétences. J'aime les chiffres et je connais bien le fonctionnement de la commune après cinq mandats. Mon parcours professionnel m'avait déjà amenée à travailler avec des financements publics et, au début de mon engagement, je tenais la comptabilité de la Caisse des écoles. C'était une bonne base, même si la comptabilité publique possède ses propres règles. Ce n'est pas tant sa complexité qui surprend que ses nombreuses subtilités. C'est un domaine très logique, mais qui demande du temps pour être pleinement maîtrisé. Je me forme en continu et je travaille en étroite collaboration avec Sophie Hardouin, qui prépare les opérations comptables que je valide ensuite, tandis que la DGFIP assure les encaissements, les décaissements et le contrôle réglementaire.

Comment se portent les finances de Tavers ?

La situation est saine. Nous bénéficions d'un fonds de roulement confortable, construit grâce à la gestion rigoureuse des équipes municipales précédentes. C'est un atout qui nous permet d'aborder l'avenir avec sérénité, tout en restant prudents.

Cette première année sera consacrée à bien observer, comprendre tous les mécanismes, maîtriser les équilibres financiers mais aussi étudier quelques postes d'économies potentielles, avant d'engager pleinement les projets du mandat. Je peux également compter sur une commission finances investie, composée d'Alexa, Thierry et Jean-Philippe.

Notre objectif est simple : garantir une gestion responsable afin de continuer à investir utilement pour les habitants, sans compromettre les équilibres financiers de la commune.

Les finances sont un levier pour concrétiser les projets.



Un village, un territoire

MAISON LIGÉRIENNE DE L'IMAGE : VERS UNE PHASE 2



LA MAISON
LIGÉRIENNE
DE L'IMAGE

Après l'ouverture de la Maison ligérienne de l'Image dans l'ancienne école de garçons de Tavers, inaugurée en 2023, une nouvelle étape est à l'étude avec le projet de réhabilitation de la grange communale. Portée par la Communauté de communes des Terres du Val de Loire (CCTVL), en partenariat avec l'association Valimage, cette restauration doit permettre de créer un véritable centre de diffusion, d'exposition et de médiation consacré à l'image et la photographie.

L'objectif de ce second espace est de compléter les activités déjà développées par Valimage depuis près de trente ans vers une éducation populaire à l'image et d'offrir aux visiteurs, scolaires et touristes, un lieu permanent pour découvrir les œuvres de photographes - dont ceux accueillis en résidence - et où proposer des actions de médiation culturelle. L'ambition est également de renforcer le rayonnement régional et national de la Maison ligérienne de l'Image.

Soutenu par l'État à travers la Préfecture et la DRAC, par la Région Centre Val de Loire à travers le Pôle d'équilibre territorial et rural, par le Département et la CCTVL, le projet vise, à terme, à constituer un Pôle régional de la Photographie répondant au cahier des charges du réseau Diagonal, réseau qui fédère les principaux lieux dédiés à la photographie contemporaine, et pouvant prétendre à une labellisation du Ministère de la Culture : Centre d'art contemporain d'intérêt national » (CACIN).

Après le travail d'un architecte, le projet est au stade de la consultation des entreprises dans le cadre d'un marché public afin de connaître le coût réel du projet et de permettre une décision en conseil communautaire d'octobre avec tous les éléments nécessaires. Si elle est validée, cette requalification du bâtiment communal contribuera à la valorisation du patrimoine archéologique et bâti de Tavers et à l'animation du centre-bourg, confirmant la place du village comme un pôle de création et de diffusion de l'image, bien au-delà du territoire ligérien.

Il est à noter que si la commune de Tavers soutient bien Valimage et la Maison de l'image dans leurs actions, ses finances ne seront pas mises à contribution pour financer ces travaux et la grange appartiendrait in fine à la CCTVL.



L'ancienne école communale →
site de création, de production et
d'éducation à l'image

La grange →
site de diffusion et de
médiation culturelle

VALIMAGE, QUELQUES CHIFFRES

Depuis 30 ans, Valimage œuvre pour l'éducation à l'image en proposant des résidences d'artistes (3/an), expositions, ateliers photos et vidéos, actions pédagogiques et rencontres. L'association joue un rôle de passeur entre pratique professionnelle et pratique amateur.

Depuis 2008, ce sont 25 artistes qui ont été accueillis dans le cadre de trois résidences thématiques : Liger, Ardelim et Biodiverciné. En 2026, Valimage a proposé 22 rencontres publiques.

Depuis 4 ans, Valimage organise de mi-septembre à fin novembre le festival SUPERPAUSE autour d'un parcours photographique à Tavers et, bientôt, sur un territoire plus large, avec de nombreux artistes et partenaires.



SUPERPAUSE

19 SEPT → 15 NOV 2026

→ valimage.fr

**FESTIVAL
PHOTOGRAPHIQUE
AU CŒUR DE TAVERS**

→ troisième édition





Vie économique et agricole

NOUVELLES ENSEIGNES À TAVERS

Ouvert depuis début novembre 2025 :

- **Épiane** : boulangerie, pâtisserie, salon de thé

En projet sur 2026 :

- **In extenso** : cabinet expert comptable
- **Eric Favre gym** : salle de sport, préparation physique et coaching
- **Restaurant asiatique**
- **Armurerie professionnelle**

À NOTER

5e FORUM ENTREPRENDRE EN TERRES DU VAL DE LOIRE

Le mardi 22 septembre à Cléry-Saint-André.

TROUVER UN EMPLOI PRÈS DE CHEZ VOUS

www.ccterresduvaldeloire.fr/listes/emploi/

13

PARCS D'ACTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le saviez-vous ?



C'est la Communauté de communes Terres du Val de Loire qui a la "compétence" obligatoire du **développement touristique et économique**.

C'est donc ses élus et services qui créent et gèrent les parcs d'activités industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales pour les 25 communes concernées et leurs 50 000 habitants.

84%

DE LA SURFACE DU VILLAGE DE TAVERS EST AGRICOLE

11

EXPLOITATIONS

- 10 en grandes cultures
- 1 en élevage ovin

16

AGRICULTEURS EXPLOITENT DES PARCELLES AGRICOLES SUR LA COMMUNE ; 13 ONT LEUR SIÈGE SOCIAL À TAVERS

© Isabelle Gravrand



SESSION AGRICOLE 2026

RÉSERVEZ LA DATE

PROGRAMME
DISPONIBLE EN
NOVEMBRE

L'innovation : découvrez le champ des possibles

*Mardi 1^{er} décembre
de 9h à 12h - Espace Dumard (Baule)*



INSCRIPTION OBLIGATOIRE - 10
INFOS : ECONOMIE@CCTERRESDUVALDELOIRE.FR
OU WWW.CCTERRESDUVALDELOIRE.FR



Vivre ensemble

ÉCHOS DU CENTRE DE LOISIRS « LES GRIOTTINS » UNE ANNÉE RICHE EN AVENTURES !

Depuis le mois de janvier, le centre de loisirs a débordé d'énergie et d'activités ! Entre découvertes, éclats de rire et projets créatifs, nos jeunes Taversois ont vécu une première moitié d'année particulièrement mémorable. Retour sur les temps forts qui ont rythmé le quotidien de nos petits explorateurs.

Des mercredis dynamiques et des sorties au grand air

Nos mercredis ont défilé à toute allure ! Le point d'orgue de cette année reste sans conteste notre projet « BiodiverCiné » mené en partenariat avec l'association Valimage. Nos jeunes Taversois se sont glissés dans la peau de véritables réalisateurs pour écrire et tourner un court-métrage sur le thème de la biodiversité. Pour nourrir leur inspiration, les enfants se sont notamment rendus à la mare pédagogique afin d'y effectuer un grand recensement des insectes et des animaux qui y vivent.

Ce qu'on retiendra de ce beau projet autour de la grenouille ?

C'est que les grenouilles de la mare s'y plaisent énormément, pour le plus grand plaisir des enfants ! Quoi de mieux, en effet, lors de la saison printanière, que de passer devant la mare avant d'entrer à l'école pour observer les têtards se transformer au fil des semaines ? Ce film captivant sera prochainement diffusé dans le cadre des festivals de la Communauté de communes. Quelle fierté !

Le programme de nos mercredis a été rythmé par d'autres aventures :

- Le « Projet Vélo » : après avoir appris à rouler en toute sécurité, les enfants ont conclu cette belle sensibilisation par une sortie collective à vélo jusqu'à la Pierre Tournante.
- Une parenthèse de zénitude absolue au Parc floral de la Source.
- Une après-midi de glisse et de cascades à la patinoire d'Orléans.
- Le grand final du 1er juillet : Pour notre toute dernière sortie, direction le Val Fleury à Cloyes-sur-le-Loir ! Une superbe journée rythmée entre grands jeux et moments rafraîchissants à la piscine.
- Sans oublier notre traditionnelle journée détente et jeux passée tous ensemble aux Fontenils.



Pause méridienne : musique, pique-nique et découvertes gustatives

Le temps du midi a lui aussi été le théâtre de très beaux projets cette année :

- Un grand projet musical monté avec les enfants conclu par une représentation à la Cerisaie, devant tous les enfants de l'école et les parents.
- Une intervention d'éducation au goût menée auprès des élèves de l'école élémentaire par notre prestataire API. Cette animation ludique a permis aux primaires de s'initier à la découverte des « familles d'aliments », d'apprendre une recette et de s'exercer à l'art de la dégustation.

Vacances thématiques : de la gourmandise aux étoiles

Pendant les vacances scolaires, l'émerveillement était au rendez-vous :

En février : cap sur la gourmandise avec la visite de la chocolaterie Max Vauché, suivie d'une plongée dans le monde des sciences avec l'intervention passionnante du CNRS.

En avril : place à l'autonomie !

Les enfants sont devenus pleinement acteurs de leur séjour, notamment lors d'une journée passée à la Ferme des Oliviers. Au programme : contact privilégié avec les animaux et sensibilisation ludique au monde agricole.



TAVERS EN FÊTE !

Le Carnaval a apporté une explosion de couleurs et de confettis dans les rues de notre commune ! Un immense merci à la troupe Sambalamandra pour son énergie communicative, ainsi qu'aux parents d'élèves pour leurs délicieux gâteaux !

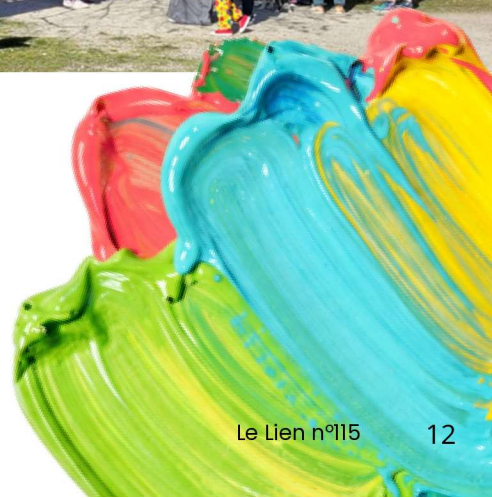
Le calendrier festif a également été marqué par la traditionnelle Chasse aux œufs du 6 avril et par la Kermesse de l'école, qui est venue clôturer l'année en beauté.



Pour finir, des remerciements

Une page se tourne pour notre service : nous tenons à exprimer notre profonde et chaleureuse gratitude à Monsieur Terlain, pour son engagement en tant qu' élu, notamment pour sécuriser nos défilés de Carnaval au fil des années. Un grand merci pour tout !

L'équipe du Centre de Loisirs vous donne rendez-vous en septembre pour de nouveaux défis !



PRÉPAREZ LA RENTRÉE 2026-2027

Voici les dates clés à noter dans vos agendas :

Inscriptions du 24 au 28 août 2026

Le top départ des inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 sera donné le lundi 24 août sur le Portail Familles.

Vous disposerez d'une semaine pour effectuer les démarches suivantes :

- Réserver la cantine (à l'année ou pour des jours fixes).
- Inscrire vos enfants aux accueils périscolaires (matin et soir).
- Réserver l'accueil des mercredis.

Attention : pour que l'inscription de votre enfant soit prise en compte, veillez à intégrer l'ensemble des documents obligatoires sur le portail. Les réservations ne seront effectives qu'après validation définitive de votre dossier par la direction.

Note pour les vacances scolaires : les dates d'ouverture des réservations vous seront communiquées ultérieurement via le portail et les documents téléchargeables.

ACCUEIL DES NOUVELLES FAMILLES

Vous venez de vous installer à Tavers ?

Bienvenue !

Pour créer votre compte et obtenir vos identifiants d'accès au Portail Familles, contactez-nous par courriel à : **tavers.loisirs@tavers.fr**.

Le portail reste également accessible directement depuis l'application PanneauPocket ou depuis le site internet de la Mairie de Tavers.

Votre memento :

contact et modalités inscription/désinscription



MÉMENTO

ACCUEILS ENFANCE - TAVERS 2026-2027

Inscriptions, désinscriptions et contacts utiles

 PÉRISCOLAIRE MATIN & SOIR	 MERCREDIS	 CANTINE PAUSE MÉRIDIENNE	 VACANCES SCOLAIRES
INSCRIPTIONS • Ouvert toute l'année scolaire. • Réservation : – le jour même pour l'accueil du matin. – jusqu'à 16h00 pour l'accueil du soir. • Sur le Portail Famille INOÉ.	INSCRIPTIONS • Réservation possible à l'année ou ponctuellement. • Journée ou demi-journée. • Réservation jusqu'au lundi précédant à 11h15 sur le Portail Famille INOÉ. • Après ce délai : demande par mail, selon les places disponibles.	INSCRIPTIONS • Inscription en début d'année scolaire pour l'année entière. • Choix des jours de présence (lundi, mardi, jeudi, vendredi). • Toute nouvelle demande ou modification doit être effectuée par mail au moins 8 jours à l'avance.	INSCRIPTIONS • Inscription à la semaine obligatoire. • Réservation durant la période prévue. • Les demandes doivent être effectuées 6 semaines avant le début du centre. • Validation selon : – les places disponibles – les priorités définies par la commune.
DÉSINSCRIPTIONS / ABSENCES • Annulation possible jusqu'à 15 minutes avant le début du créneau réservé. • Passé ce délai, la prestation sera facturée. • Toute réservation vaut engagement.	DÉSINSCRIPTIONS / ABSENCES • Annulation au plus tard 1 semaine avant la date réservée. • Après ce délai, la prestation sera facturée. • Exception : – certificat médical – attestation sur l'honneur transmise sous 48h.	DÉSINSCRIPTIONS / ABSENCES • Prévenir la cantine avant 9h00 le jour même pour éviter la facturation. • Toute demande de désinscription doit être faite au moins 8 jours à l'avance par mail. • Toute absence non justifiée sera facturée.	DÉSINSCRIPTIONS / ABSENCES • Annulation au plus tard 1 semaine avant la période réservée. • Après ce délai, la prestation sera facturée. • Exception : – certificat médical – attestation sur l'honneur transmise sous 48h.
HORAIRES  Matin : 7h30 à 8h45  Soir : 16h30 à 18h30	HORAIRES  Accueil : 7h30 à 9h30  Arrivées / départs : 13h00 à 14h00  Départ : 17h00 à 18h30	HORAIRES  Pause méridienne : 11h45 à 13h30 CONTACT RESTAURATION SCOLAIRE  restaurationscolaire@tavers.fr	HORAIRES  Accueil périscolaire : 7h30 à 9h30  Accueil de loisirs : 9h30 à 17h00  Accueil périscolaire : 17h00 à 18h30



PORTAIL FAMILLE INOÉ

Toutes vos démarches en ligne !

-  Inscriptions
-  Réservations
-  Modifications
-  Annulations
-  Documents administratifs



ACCUEIL DE LOISIRS

"LES GRIOTTINS"
1 rue Abel Adam
45190 Tavers
 tavers.loisirs@tavers.fr
07 80 24 19 95
07 80 41 95 95



MAIRIE DE TAVERS

2 avenue Jules Lemaitre
45190 Tavers
 mairie@tavers.fr
02 38 44 53 97



RESTAURATION SCOLAIRE

API Restauration
 restaurationscolaire@tavers.fr

TOUTE RÉSERVATION VAUT ENGAGEMENT.
 Merci de respecter les délais d'inscription et justifiées entraînent la facturation, selon fonctionnement du service. 



DE NOMBREUSES PRÉOCCUPATIONS AUSSI POUR NOS SÉNIORS

Les canicules successives, et les risques sanitaires qu'elles font peser sur les plus fragiles, ont conduit la nouvelle équipe municipale et la commission "Citoyenneté, solidarité" à mettre à jour la liste des personnes vulnérables (voir ci-contre).

Des appels ont ainsi pu être passés sur les périodes sensibles pour prendre des nouvelles de nos "ancien·ne·s".

Vous n'êtes pas encore inscrit.e.s sur la liste des personnes vulnérables, contactez la mairie au 02 38 44 53 97.

DES ATELIERS VARIÉS POUR TOUS LES GOÛTS ET LES BESOINS

En lien avec la mairie, la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail) ainsi que l'ABRAPA (association d'aide et services à la personne) proposent des ateliers décrits dans le tableau ci-dessous.



INFORMATION IMPORTANTE

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES



La mairie informe les administrés que les personnes souhaitant s'inscrire sur le **registre des personnes vulnérables** doivent se présenter en mairie afin de remplir le **formulaire d'inscription**.



Toute personne connaissant un administré susceptible de relever de ce dispositif (**personne âgée, isolée, en situation de handicap ou fragile**) est invitée à le signaler en mairie.



Cette démarche permet d'assurer un **suivi** et une **assistance adaptés** en cas de fortes chaleurs, d'intempéries ou de situations exceptionnelles.



Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter la mairie au
02.38.44.53.97





Ensemble, veillons les uns sur les autres

CARSAT	ABRAPA
Des ateliers numériques gratuits, destinés aux retraités et seniors de plus de 55 ans pour apprendre à utiliser les outils numériques peu importe son niveau et en toute sécurité.	Pour les 60 ans et plus
L'atelier se déroule sur 8 séances de 2h, à raison d'une séance par semaine	Les mardis de 14h30 à 16h30, septembre, octobre, novembre 2026 et janvier 2027, à l'ancienne cantine
Apprivoisez vos appareils Internet (site d'intelligence artificielle pour gagner du temps) Vos démarches (faire ses démarches administratives en ligne. Surveiller sa santé grâce à des applications dédiées. Numérique et écologie : les bonnes pratiques)	La mémoire en jeu Vitalité et gourmandise Voyage en terre virtuelle
Information auprès de l'Association ACTION NUMÉRIQUE AU 02 38 76 56 53	Inscription en mairie Voir détails en page suivante

abrapa

ensemble partageons la vie

PUBLIC : 60 ANS ET PLUS
LIEU : À L'ANCIENNE CANTINE
HORAIRES : DE 14H30 À 16H30

ATELIERS GRATUITS



LA MÉMOIRE EN JEU - ATELIERS MÉMOIRE & TABLETTE

Objectif :
Entraîner son cerveau de façon amusante sur tablette tactile.

Thèmes :
Vieillesse,
Attention, Langage,
Logique, Visuo-spatiale.

MARDIS
(DE 14H30 À 16H30) :
NOVEMBRE : 10, 17, 24
DÉCEMBRE : 01, 08, 15



VITALITÉ ET GOURMANDISE - NUTRITION & SPORT

Objectif :
Allier recettes simples et activité physique modérée.

Thèmes :
Équilibre alimentaire,
Santé & Autonomie,
Besoins seniors.

MARDIS
(DE 14H30 À 16H30) :
SEPTEMBRE : 01, 08, 15, 29
OCTOBRE : 06, 13, 20, 27



VOYAGE EN TERRE VIRTUELLE - RÉALITÉ VIRTUELLE DE 14H30 À 16H30

Objectif :
Vivre des expériences extraordinaires pour le bien-être.

Thèmes :
Évasion Monde,
Visites culturelles,
Relaxation.

MARDIS
(DE 14H30 À 16H30) :
JANVIER
(05/01 au 26/01)

INSCRIPTION EN MAIRIE

Toute inscription implique un engagement à participer à l'ensemble des séances de l'atelier choisi.

ET AUSSI POUR VOUS ACCOMPAGNER :

CLIC* RELAIS ENTOUR'ÂGE

Situé à Beaugency, l'établissement CLIC Relais Entour'Age est un guichet d'accueil, d'informations et de coordination pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage ainsi que pour les professionnels.

Coordonnées

59 avenue de Vendôme
45190 Beaugency

relais.entourage@gmail.com
02 38 44 90 20

*CLIC = Centre Local d'Information et de Coordination.

ET POUR LES MOINS DE 30 ANS, L'INFO JEUNES

<https://infojeunescvdl.fr/>

L'Information Jeunes est une mission de service public, définie et garantie par l'État. Elle est mise en œuvre par les structures Info Jeunes (ex CRIJ, BIJ, PIJ). Elles accueillent tous les jeunes sans conditions, de manière anonyme, gratuite et sans rendez-vous. Elles écoutent, informent, accompagnent et orientent les jeunes sur l'ensemble des sujets de leur vie quotidienne et de leurs projets : études, métiers, emploi – petits boulots, formation continue, vie quotidienne, droits, santé, logement, projets – initiatives, culture, loisirs, sports, vacances et Europe – étranger.

Le point infos jeunes de Beaugency

27 rue de la Fontaine aux Clercs,
45190 Beaugency
02 38 44 84 45 ; pij.beaugency@ijcentre.fr

Horaires :

Mardi, jeudi : 9h – 11h, 13h30 – 18h30
Mercredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h30



**DIMANCHE
6/09**



Forum des associations

Musique du monde, spectacles, jeux en bois, stands et démonstrations des associations
10h > 18h30

Aux Fontenils.

SEPTEMBRE



Guinguette nomade

Judi, vendredi et samedi
16h30 > 22h
Dimanche 11h30 > 22h

Aux Fontenils.

12, 13, 18, 19, 20/09

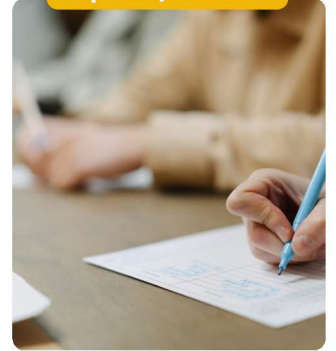


Exposition

« Laisser trace(s) » de Marie France Hurbault, artiste plasticienne
15h > 19h
Vernissage le 11/09 à 18h

Art sous X, 71 bis rue Haute Guignière à Tavers.

14, 15 & 17/09



Atelier d'écriture

Avec Audrey Gaillard, autrice
19h > 21h.
Restitution dimanche 20/09 à 17h

**SAMEDI
12/09**



Sortie nature au crépuscule

Plongez dans l'ambiance envoûtante des bords de Loire à Tavers, à la tombée du jour,
20€ (plein tarif) | 15€ (enfant)

Avec Plume de nature.

Parking des Eaux bleues.

19 - 20 /09



Journées européennes du patrimoine

Animations, spectacles, visite du moulin, stands, concerts...
à partir de 14h

Moulin de Foussard.

19/09 → 15/11



SUPERPAUSE

Parcours photographique à Tavers et alentour.
Inauguration et visite commentée des expositions vendredi 18/09 à 16h30

Maison ligérienne de l'image.

**JUSQU'AU
19/09**



Ouverture de l'église

Les samedis après-midi de 14 h à 17 h.

Église Saint-Jean-Baptiste

Octobre → décembre 2026

**DIMANCHE
04/10**



Brocante de Tavers

La célèbre brocante proposée par l'AIPE.

Animations, buvette et réservation sur place.
Réservation d'espace et informations à
aipetavers@gmail.com

Centre-bourg.

SAMEDI 7/11

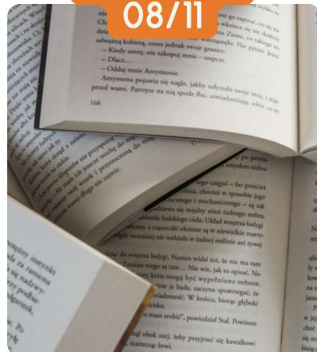


Soirée raclette

Avec l'association Clos-Moussu.

La Cerisaie.

**DIMANCHE
08/11**



Lecture

Extraits du livre de Dominique Emard.
Par Régine Paquet et Dominique Emard.
15 h

Art sous X.

MERCREDI 11/11



Anniversaire de l'Armistice de 1918

Avec l'association des anciens combattants, les pompiers et la fanfare de Cravant.

Place de l'église.

JEUDI 24/09 & 19/11



Concours de belote

Avec le club des eaux bleues.

**DIMANCHE
22/11**



Marché de Noël

Animations, stands, buvette et crêpes...
Avec l'AIPE.

La Cerisaie.

**DIMANCHE
06/12**



Cérémonie cantonale du souvenir

Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc.

DATE À VENIR



Feu d'artifice

Le feu d'artifice qui devait avoir lieu le 14 juillet est reporté à la fin d'année ; la date sera confirmée début novembre.

La Cerisaie.

Retrouvez la liste des associations et leurs coordonnées sur www.tavers.fr/associations-tavers

LISTE NON EXHAUSTIVE ; RETROUVEZ TOUT L'AGENDA SUR PANNEAUPOCKET, FACEBOOK ET LES PANNEAUX LUMINEUX

PORTRAITS D'ICI OU LÀ

LES " SOPHIE " : DUO ESSENTIEL DE LA MAIRIE

Si vous fréquentez la mairie, vous les connaissez forcément ! Notre duo de choc, toujours à 2 milles à l'heure, apporte bonne humeur et convivialité au sein de la mairie.

Elles sont en lien direct avec la population et tentent de répondre aux besoins de chacun grâce à leur complémentarité et à la confiance qu'elles ont su inspirer aux habitants au fil des années.

Les chiffres...

Sophie Hardouin alias Sofia est un membre incontournable de l'équipe municipale depuis 23 ans. Elle a exercé en tant que comptable dans différentes entreprises privées.

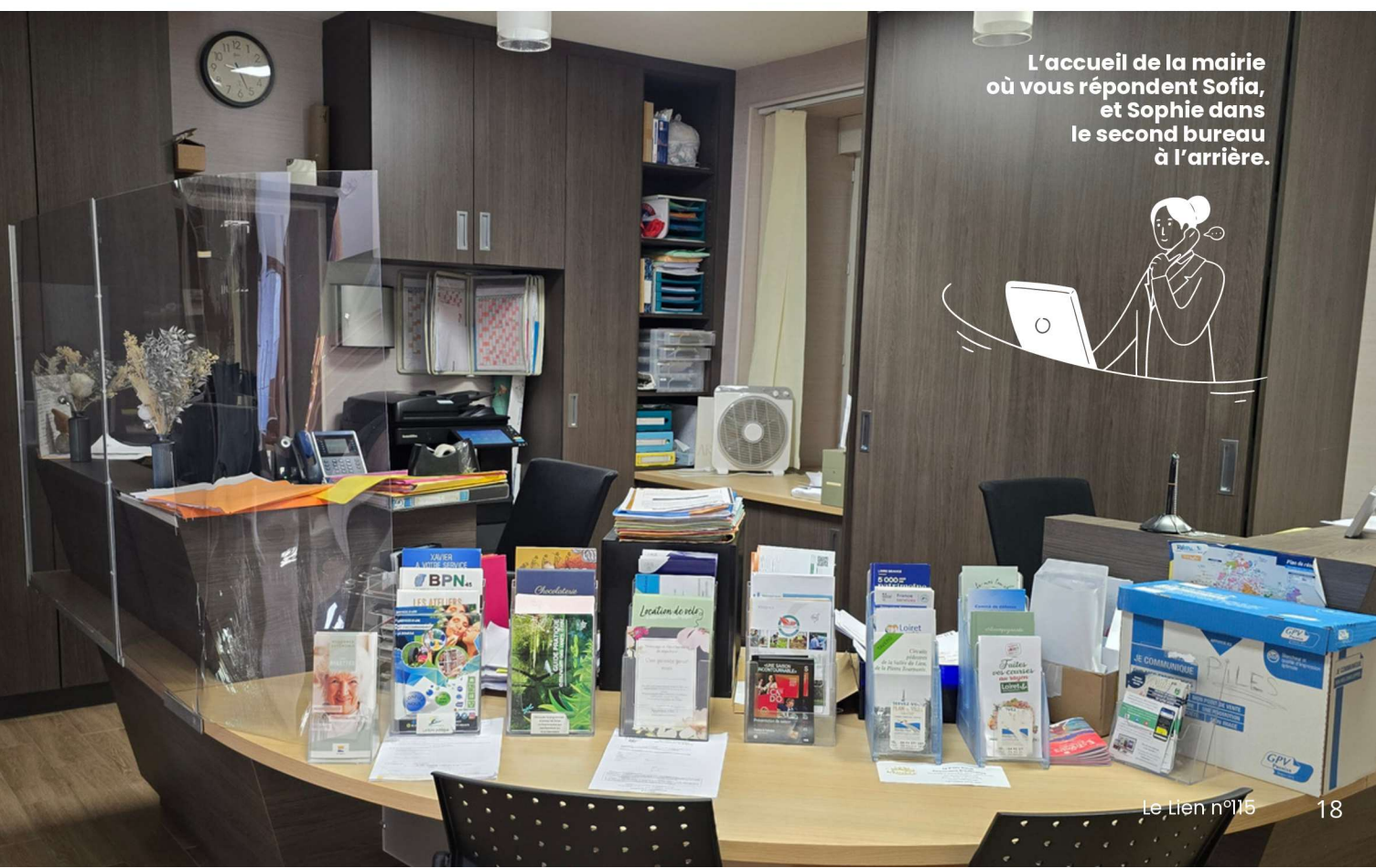
Aujourd'hui elle est la personne qui vous accueille en premier lieu à la mairie et elle gère plus particulièrement la comptabilité, le budget, le lien avec les fournisseurs....

... et les lettres

Après une licence de sociologie, **Sophie Villermet** a travaillé à La Poste. Elle arrive à la mairie en 2001 et occupe différents postes en commençant par le CCAS puis le secrétariat. Aujourd'hui elle vous accompagne plus particulièrement sur les questions d'état civil, d'urbanisme. Elle gère les tâches administratives indispensables au bon fonctionnement de la commune comme les arrêtés, la préparation des élections, des Conseils municipaux et bien d'autres choses encore. Elle gère également le personnel de la commune.

Elles aiment la diversité des tâches qu'elles ont à accomplir. À leurs côtés les journées se suivent mais ne se ressemblent jamais. Grâce à leurs connaissances de la commune et de ses habitants, les Sophie sont la mémoire vivante de Tavers !

L'accueil de la mairie
où vous répondent Sofia,
et Sophie dans
le second bureau
à l'arrière.





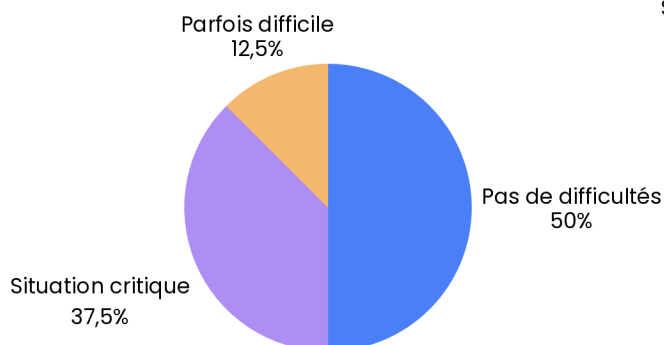
Vie associative

LES ASSOCIATIONS DE TAVERS, UNE FORCE

Afin de présenter les nouveaux élus membres de la commission Vie associative, et de se rencontrer, une première réunion a été proposée aux associations taversoises le 4 juin 2026. 18 d'entre elles ont répondu présentes !

Au préalable, une enquête avait été envoyée afin de recueillir des informations sur la situation, les besoins et attentes des associations. 16 réponses ont été reçues dont voici les principaux enseignements.

Les associations taversoises ont-elles des difficultés à renouveler les instances dirigeantes ?



Pour 9 des associations ayant répondu, les effectifs sont stables. Ils sont en hausse pour 4 et en baisse pour 3 autres.

Mais les questions quant au renouvellement des membres des conseils d'administration ou bureaux se posent pour nombre d'entre elles.

Elles ont besoin de vous !

Les services offerts par la mairie (salles, matériel, subvention) sont appréciés même si l'organisation est perfectible.

Renforcer l'aide à la communication, les liens entre associations et la présence de conseillers municipaux aux événements proposés font partie des actions plébiscitées.

Découvrez toutes les associations sur le site internet de la commune et venez à leur rencontre, dimanche 6 septembre, à l'occasion de Pleins feux sur les Fontenils, moment festif également forum des associations proposé par la mairie
→ tout le programme en dernière de couverture de ce numéro.

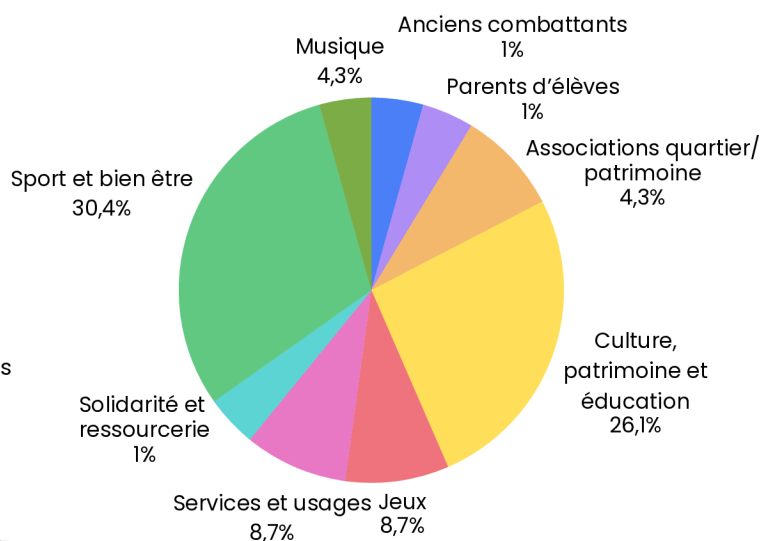
24

ASSOCIATIONS
À TAVERS !

500

PERSONNES, DE
TAVERS OU ALENTOUR
ADHÉRENT À CES
ASSOCIATIONS

Types d'associations à Tavers



L'ASSOCIATION INDÉPENDANTE DES PARENTS D'ÉLÈVES (AIPE) A BESOIN DE VOUS

Parmi les associations menacées par le trop faible renouvellement des membres du bureau, on trouve l'**AIPE, une association au rôle essentiel pour l'animation du village et la récolte de fonds pour l'école (sorties et activités pédagogiques).**

L'AIPE organise chaque année **plusieurs événements** : la fameuse brocante de Tavers mais aussi la soirée Halloween, la vente de sapins et le marché de Noël. Elle assure la présence d'une buvette et la vente de crêpes à de nombreuses fêtes : Feu de la Saint-Jean, Pleins feux sur les Fontenils et d'autres encore... Être au **bureau de l'AIPE, c'est seulement 6 réunions par an, et quelques heures de présence** – si chacun donne 2 heures, c'est gagné – aux occasions évoquées plus haut mais aussi beaucoup de convivialité.

Vous avez un ou des enfants à l'école de Tavers, vous avez envie de rencontrer d'autres parents d'élèves et d'œuvrer pour que l'école puisse proposer des activités variées ?
Contactez l'AIPE sur aipetavers@gmail.com



Portrait

LINDA MILHAU, LE JEU COMME CRÉATEUR DE LIEN

Arrivée à Tavers en 1984, Linda Milhau est rapidement tombée sous le charme du village et du cadre de vie qu'il offre. Très investie dans la vie locale, elle s'engage pendant de nombreuses années au sein de l'association des parents d'élèves, dont elle est présidente dans les années 90. Activités culturelles ou de loisirs variées sont très vite au programme puisqu'elle intègre aussi l'association Accueil des Villes françaises de Beaugency (aujourd'hui Bienvenue à Beaugency), dont découlera
Jouer à Tavers quelques années plus tard.



© Bernard Pothier

Jouer à Tavers a 25 ans cette année !

Devant le dynamisme de Linda, une autre adhérente de l'association AVF lance l'idée de créer une association dédiée aux jeux.

C'est ainsi qu'est née, en 2001, Jouer à Tavers, avec une ambition simple : offrir un lieu de rencontre où toutes les générations peuvent partager un moment de convivialité autour du jeu.

Au fil des années, l'association s'est développée et propose aujourd'hui plusieurs rendez-vous hebdomadaires à la salle associative de l'ancienne école de garçons (cf. encart ci-contre).

Une association qui évolue

Une nouvelle dynamique s'est installée en 2024 avec l'arrivée de Jérémy Hurault, devenu vice-président, qui a lancé une section dédiée aux jeux de société modernes. Très appréciée, elle attire un nouveau public, notamment des familles et des joueurs de tous âges, et complète parfaitement les activités historiques de l'association. Les portes ouvertes organisées en janvier dernier ont permis de faire découvrir cette nouvelle offre et ont rencontré un vif succès, confirmant l'intérêt des habitants pour ces moments de partage.

Avec près d'une quarantaine d'adhérents, une équipe de bénévoles engagés et toujours de nouvelles idées, Jouer à Tavers poursuit son objectif : faire du jeu un vecteur de rencontres, de lien social et de bonne humeur. Une belle illustration de la vitalité associative qui fait la richesse de notre commune.

Activités proposées par Jouer à Tavers

Scrabble en duplicate	Lundi 14 h à 18 h
Tarot	Lundi 19 h 30 à 23 h
Jeu "Pyramide", imaginé et animé par les bénévoles de l'association	Mardi 14 h à 17 h
Jeux de société	Jeudi 20 h à minuit

Portes ouvertes
24 janvier 2027

Cotisation :

Individuelle : 16€/an
Couple : 24€/an

Contact :

@ roland.milhau@neuf.fr

02 38 44 80 58
06 87 57 32 36



© Bernard Pothier

Le saviez-vous ?

Linda Milhau est également déléguée locale du CADO, le Centre Dramatique d'Orléans.

Vous pensiez le théâtre trop éloigné de votre quotidien ? Le CADO, le Département du Loiret et ses délégués, dont Linda fait partie, le rapprochent de vous.

Le CADO appuie en effet sa politique de sensibilisation du public des communes sur des relais issus du public lui-même : les délégués, qui apportent leur énergie à cette démarche de terrain. Il propose des abonnements pour 3 ou 4 spectacles avec transport en bus proposé gracieusement pour 3 d'entre eux, grâce à la participation du Département.

Pour en savoir plus, contactez Linda Milhau
au 02 38 44 80 58 ou par mail sur roland.milhau@neuf.fr



Et pour découvrir la programmation du CADO : www.cado-orleans.fr



© Isabelle Gravrand

RDV ARCHÉO : REGARDS D'ENFANTS

A l'occasion du 4e Rdv Archéo proposé par Dis-moi Tavers, 9 élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école de Tavers, accompagnés de leur professeur, Carla Cazain, et d'Amélie Dehecq, ingénieure au CNRS, ont offert leurs regards curieux, à la fois rigoureux et drôles, sur quelques objets de la collection de Maurice Gaillard. Une occasion de parler du village et de son patrimoine archéologique varié depuis des fossiles jusqu'à des bijoux gallo-romains...



Mandibule de *Gomphoterium*, collection Maurice Gaillard, salle archéologique de Tavers.



© Pierre Hiault

FÊTE DU LIEN : UNE 4E ÉDITION HAUTE EN COULEURS

Le 20 juin, Fromagette & Co avait donné rendez-vous aux Taversois aux Fontenils pour une nouvelle Fête du Lien, fidèle à l'esprit de l'association : créer des occasions de se retrouver et de partager. Dès le matin, petits et grands ont fabriqué leurs bateaux avant de les mettre à l'eau pour une course sur le Lien. Frites-saucisses à midi, concours de cornhole, crêpes et buvette ont rythmé cette journée conviviale, placée sous le signe de la bonne humeur. Une belle façon de faire vivre les Fontenils... et de créer du lien !



Tavers, un cadre de vie à cultiver

RUE DE FOUSSARD : AVANCEMENT DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES LIGNES

Les travaux d'enfouissement des réseaux rue de Foussard, financés par le Département du Loiret, se poursuivent. Engagé afin de sécuriser l'alimentation électrique et de supprimer à terme les réseaux aériens sur une partie des rue de Foussard, Ménneret et d'Angleterre, le chantier comprend l'enfouissement d'un linéaire d'environ 1 500 m de lignes électriques et de télécommunication ainsi que le remplacement de deux transformateurs livrés mi-juillet.

Après des pauses forcées par les canicules puis une interruption estivale, les travaux reprendront en septembre pour deux à trois mois.

En parallèle, Enedis prendra attache avec les habitants concernés afin d'organiser les interventions nécessaires et préparer la bascule progressive des branchements vers les nouveaux réseaux.

Le basculement des réseaux est prévu d'ici le début de l'année 2027. La dépose des poteaux interviendra ensuite, une fois les nouvelles installations mises en service.

La commune a par ailleurs assuré parallèlement la reprise de l'éclairage public avec de nouveaux poteaux fins, d'une couleur bordeaux harmonisée avec les poteaux déjà en place au Clos Moussu.



© Frédéric Cadoux



© Jean-Paul Antoine



© Isabelle Gravrand

Concours des maisons fleuries

Le règlement du concours communal des maisons fleuries ayant évolué avec désormais un regard porté sur les jardins sur les quatre saisons, l'équipe municipale et le jury mobilisé les années passées ont décidé de ne pas le mettre en place pour 2026 afin de prendre le temps de définir les nouvelles modalités.

Pour 2027, il est néanmoins déjà acté que le concours se fera sur inscription et qu'une façon de valoriser les jardins non visibles depuis la rue sera recherchée. À vos idées !

COMBIEN DE FLEURS POUR TAVERS ?

le 17 août matin, le jury des Villes et Villages fleuris a été accueilli par 3 élus municipaux et Cédric, agent technique en charge du fleurissement de la commune, afin de réévaluer le nombre de fleurs accordées à Tavers.

Les critères de ce label prennent désormais en compte des questions liées au développement durable et à l'implication des habitants.

Le groupe a parcouru un itinéraire allant des Fontenils au jardin de la poste, en passant par la Pelouse de Vau puis par les liaisons douces et arborées, pour piétons et vélos, créées le long de la Départementale et de la Cerisaie au terrain de pétanque, pour finir au jardin de la mairie.

Les discussions ont tourné autour du fleurissement du centre-bourg qui a été apprécié mais ont aussi abordé les difficultés liées à l'entretien des bords de routes et à l'irrigation, entre autres sujets.

Verdict fin septembre !

Quelques réalisations des services techniques au service des habitants

Jimmy, Cédric, Jean-Yves et Michel, les quatre agents des services techniques travaillent au quotidien pour conserver et améliorer notre cadre de vie.



© Philippe Elie



© Philippe Elie



Réparation de berges aux Fontenils, embellissement des gradins à la Cerisaie... ils réalisent de nombreux petits travaux ainsi que des plantations.

Fin juin, dans des conditions de chaleur difficiles, ils ont mis la touche finale au nouveau chemin piéton allant de la Cerisaie au terrain de pétanque.



© Isabelle Gravrand



Le saviez-vous ?

UNE NÉCROPOLE SOUS NOS PIEDS



© Jean-François Baratin

Connue par des découvertes dès le XIX^e siècle, la nécropole de Tavers fait l'objet d'une première fouille de sauvetage en 1967, puis de campagnes importantes de 1972 à 1980. Plus de 450 sépultures ont alors été fouillées. Le site, dont l'étendue est estimée à au moins 240 m de long sur près de 100 m de large, témoigne d'une occupation funéraire exceptionnellement longue, du IV^e au XI^e siècle, de l'Antiquité tardive au Moyen Âge. Une partie de la nécropole demeure aujourd'hui sous le bourg.

Les fouilles préventives réalisées dans le cadre du projet de requalification de la grange ont d'ailleurs permis la mise au jour de nouvelles sépultures.

Ils offrent leurs services à Tavers

**VOUS BUTEZ
DANS VOS
DÉMARCHES
INFORMATIQUES ?**

BESOIN D'AIDE ?
Je vous assiste dans vos démarches administratives sur
vos comptes en ligne

BESOIN DE CONSEIL ?
Je vous forme au maniement des boîtes mails, gestion
des fichiers, création des comptes personnels et
navigation sur internet

**Accompagnement personnel à votre domicile,
sur devis**

La Croix
du Sud
SIREN 911713972

06 82 43 29 82

lacroixdusud107@gmail.com

Avance immédiate
OU Chèque (à l'ordre d'Interservices)
OU Carte Bancaire, Virement, Prélèvement
OU CESU préfinancé

50%
réduction d'impôt

FRELONS STOP

**A'PIQUE
DESTRUCTEUR**
NID DE GUEPES & NID DE FRELONS

06.70.96.98.00
*CERTIBIOCIDE

Entreprise / Particulier

Yanick COUDIERE
<https://desinsectisation-apique.fr/>
Siret : 897488987 00024



**COUVERTURE
BODIN & PROUST**

Tous travaux de Couverture / Zinguerie/
Démoussage, Isolation et Photovoltaïque



**Produisez votre propre énergie et
réduisez votre facture**

Votre entreprise locale vous accompagne et vous propose
une étude personnalisée et gratuite

Z.A. de Tavers / Chemin de Marpalu
45190 TAVERS
Tél : 09.67.88.45.64
Email : contact@couverturebodin.fr

**SOS GUÊPES
FRELONS NUISIBLES**

45 41
DÉSINSECTISATION : Destruction nids de
frelons, guêpes, blattes, chenilles
processionnaires...

DÉRATISATION : Rats, Souris...

DÉPIGEONNISATION
Piégeur agréé : Taupes...

06 81 60 62 17
E-mail : sosgfn.4541@orange.fr






LEJEUNE
CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

Neuf et Rénovation Depuis 2003

DEVIS GRATUIT
02 38 44 74 14

8 rue du Clos Bordeaux
45190 Tavers
www.entrepriselejeune.com
lejeunedimitri@orange.fr



AG LEC **Antony GREGOIRE**

**Electricité générale - neuf et rénovation
Installation - Dépannage**

1 bis rue du Clos Bordeaux - 45190 TAVERS

www.ag-lec.fr - antonygregoire@ag-lec.fr **06 82 84 19 90**

Alexandre
Plomberie / Chauffage / Salle de bains

07 70 43 91 07
45190 TAVERS
alexandre.ramadier6821@gmail.com



**Les secrets bien-être
d'Angélique**

Réflexologue
Conseillère en Apithérapie,
Magnétothérapie et Lithothérapie

Pour tout renseignement et rendez-vous :
Angélique Villermet : 06-84-94-71-81
@ : magnetix45@gmail.com
45190 TAVERS

Votre bien-être au naturel



MONTÉNERGIE
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE
ADOUCCISSEUR - SALLE DE BAIN
WWW.MONTENERGIE.COM 45190 TAVERS



Institut de Beauté

6 rue des grattelievres 45190 Tavers
07 66 98 56 43

MD
NAILS

P PLANTY MD Nails
@ md_nails45

Uniquement sur rendez-vous

Tiffany Matenet-Despres

06.20.69.22.10
ocoeurdenosmereveilles@gmail.com

@o_coeur_de_nos_mereveilles
facebook.com/OCoeurdenosMereveilles/

Ô Cœur de nos MèreVeilles
- MASSAGE BIEN-ÊTRE & ACCOMPAGNEMENT -

Lucina Ruas
Couturière-Retoucheuse

06 75 35 59 89
lucinaruas1973@hotmail.com
TAVERS - 45190

Cyril Billard

La Truffe de Taupanne

06 48 73 13 64
csm45190@gmail.com
45190 - TAVERS

Ets Jean François VENOT

Motoculture de Plaisance
"neuf & occasions"

Zone Industrielle de Tavers
10, Route Nationale "152"
45190 TAVERS

Tél. 02 38 44 55 08
Fax 02 38 46 40 91
venot.jeanfrancois@wanadoo.fr

HC LAVAGE AUTO
PARKING LECLERC TAVERS

- 3 pistes HP (dont 1 piste Utilitaires et Camping-cars)
- 2 Portiques multiprogrammes
- 4 Aspirateurs
- Un service de lavage (6J/7)

24H/24H
7J/7J

NOMBREUX PRODUITS
DE QUALITÉ PROFESSIONNELLE

02 38 44 18 26

AXA

Ma commune, mes offres

L'offre Ma Protection pour votre Commune
Une complémentaire santé accessible à tous et une couverture pour faire face à la perte d'autonomie et au financement des obsèques

Jusqu'à - 20 % sur votre contrat santé⁽¹⁾ avec votre commune

- Des garanties adaptées ⁽¹⁾ à votre budget et à vos besoins.
- Des économies qui préservent le pouvoir d'achat : des tarifs négociés avec 13000 partenaires et des réductions sur vos cotisations (-20% pour les plus de 60 ans et les Travaillateurs Non Salariés).
- Des services vraiment utiles : téléconsultation médicale 7j/7, aide ménagère après une hospitalisation, opticien à domicile...
- Une couverture face aux risques de perte d'autonomie et au financement des obsèques.
- Un accompagnement de proximité au cœur de votre commune

Pour toute demande d'information ou de devis, contactez votre conseiller :
Grégory BELLON → 06 84 15 52 25 ; gregory.bellon@axa.fr

⁽¹⁾ Voir les conditions avec votre conseiller / offre réservée aux nouveaux clients en santé.

Informations pratiques et formalités

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Tous les matins de 9h à 12h.
Mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 16h30.
Tél. : 02 38 44 53 97

ÉTAT CIVIL

Les actes de naissance, mariage et décès sont accessibles via les mairies concernées ; ils sont valides 3 mois et sont gratuits.

VOS DÉMARCHES DANS VOTRE MAIRIE

Dossier de mariage

Venir en mairie chercher le guide des futurs époux, la liste des documents à fournir vous sera énumérée.
Gratuit

PACS

Venir en mairie chercher le dossier, la liste des documents à fournir vous sera énumérée.
Gratuit

Reconnaissance anticipée (avant naissance)

À fournir : pièce d'identité des deux parents, justificatif de domicile.
Gratuit

Inscription sur les listes électorales

mairie du lieu de domicile ou via internet www.servicepublic.fr
À fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile.
Gratuit

Attestation d'accueil

À fournir : formulaire complété et pièces nécessaires au dossier.
30 euros en timbres fiscaux dématérialisés

LES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA MAIRIE

Panneaupocket : Tavers
mais aussi Accueil de loisirs – Tavers
et École Primaire de Tavers

Facebook : @Mairie Tavers (694 followers)

Panneaux d'affichage et panneaux lumineux

Pour communiquer une information à la mairie :
communication@tavers.fr

VOS DÉMARCHES HORS MAIRIE

Via internet www.ants.gouv.fr

Permis de conduire

- première demande
- perte ou vol (demande)

! la déclaration de perte peut être faite en mairie
Gratuit

Via passeport.ants.gouv.fr

Prise de rdv en mairie équipée d'une station d'enregistrement

! Présence obligatoire de l'intéressé pour la prise d'empreintes et signature.

Passeport

Validité : 5 ans (mineurs) / 10 ans (majeurs)
Payant

Carte nationale d'identité

Validité : 10 ans

EAUX SENSIBLES

AU MOULIN DE FOUSSARD

Partez à la découverte du patrimoine de l'eau à Tavers – rivière, lavoir et moulin – au fil de visites, films, théâtre et musique.

**SAMEDI 19
SEPTEMBRE 2026**

À PARTIR DE 14H

- Spectacle des *fous de bassan* !
- Concert
- Animations

**DIMANCHE 20
SEPTEMBRE 2026**

À PARTIR DE 14H

- Concert
- Animations



Pleins feux sur les Fontenils

DIMANCHE 6 SEPT.
DES 10 h 30 AUX FONTENILS



Musique

11 h 30 & 13 h 30

12 h 00



Apéritif offert
buvette &
restauration

La
Guinguette
Nomade
Aux Eaux Bleues de Tavers

Avec Mazingue

Quator de musiques du monde

Spectacles

14 h 00

Attention Dragon

16 h 00

Le grand pari

TOUTE LA JOURNÉE
Forum des associations

GRATUIT

17 h 15

Démonstration
de Tai Chi Chuan

17 h 45

Clôture avec
Mazingue

Jeux en bois

